



Pension de réversion

Par PALMER

Bonjour,
Un an après avoir divorcés, on s'est remarié .
puis je toucher la pension de réversion si je me suis remariée avec mon ex mari, merci
Cordialement

Par kang74

Bonjour

Avez vous bien compris ce qu'était une pension de reversion ?

Vous toucherez une pension de reversion à la mort de votre mari ou ex mari, suivant des conditions de revenus,d'age, de situation familiale et en concurrence avec toute les épouses qu'il a eu .

Pension de reversion du régime général :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13104]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13104
[/url]